

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-MALO
CCAS DE TINTÉNIAC

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

DATE DE CONVOCATION

16 janvier 2025

Séance du 30 janvier 2025**NOMBRE DE CONSEILLERS**

En exercice 15
Présents 08
Votants 08

L'an deux mil vingt-cinq, le trente janvier à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Tinténac s'est réuni à la mairie, après convocation légale, sous la Présidence de M. Christian TOCZÉ, Président du CCAS de Tinténac.

Étaient présents : M. TOCZÉ Christian, Président, Mme GIOT Stéphanie, Vice-Présidente, Mmes et MM. ANDRÉ Marie-Thérèse, ARRIBARD Martine, DUFÉIL Christophe, d'ABOVILLE Rosine (membres élus), DEHEEGER Monique (Secours Catholique), LAUNAY Alyson (SAVS La Combe).

Absents excusés : BLANDIN Béatrice, BERGOUIGNOU Jean-Michel (MSA), CHATEAUGIRON Béatrice (ADMR Tinténac), DELVILLE Nathalie.

Absents : DUBOIS Emmanuelle (UDAF 35), MAHÉ Uriell (Familles Rurales), LE COZ Noël (Club du Bon Accueil).

Secrétaire de séance : ARRIBARD Martine.

2 - Objet : Vote du compte administratif 2024 du CCAS

M. Christian Toczé, président, sort de la salle. Il ne participe ni au débat, ni au vote.

Madame Stéphanie Giot, vice-présidente, préside le présent point, et présente les résultats du compte administratif de l'exercice 2024,

Vu la délibération n°1 du 30 janvier 2025 du CA du CCAS approuvant le compte de gestion 2024 du CCAS de Tinténac,

Vu les crédits ouverts lors du vote du budget primitif 2024,

Vu les mandats et titres émis au cours de l'année 2024,

Considérant qu'il n'y a pas de section d'investissement, les résultats 2024 de la section de fonctionnement sont détaillés ci-dessous.

➤ **Section de fonctionnement :**

Total des dépenses	15 463.63 €
Total des recettes	17 009.47 €
Résultat de fonctionnement 2024 :	1 545.84 €
Report excédent de fonctionnement 2023	6 751.51€
Résultat de clôture section fonctionnement	8 297.35 €

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil d'administration,

- **approuve** le compte administratif 2024 du CCAS dont le résultat de l'exercice est un excédent de 1 545.84 euros et le résultat de clôture est un excédent cumulé de 8 297.35 euros

Le Président du CCAS
Christian TOCZÉ



Au registre sont les signatures.
Pour extrait Conforme,
Le Secrétaire de séance,
Martine ARRIBARD